

METTRE EN PLACE LA SÉQUENCE D'OBSERVATION EN MILIEU PROFESSIONNEL DANS LE CADRE DU PARCOURS AVENIR

Source : PARCOURS AVENIR Guide pratique – 2016

« METTRE EN OEUVRE LE PARCOURS AVENIR

AU SEIN DE L'ÉTABLISSEMENT »

La séquence d'observation en milieu professionnel

- Fait partie des actions qui visent de façon concrète la **découverte du monde économique et professionnel**,
- Etape importante qui s'intègre dans le parcours Avenir de l'élève.
- Elle permet aux collégiens:
 - **d'observer un ou plusieurs professionnels dans leur environnement de travail;**
 - **de découvrir le fonctionnement et la vie d'une entreprise, d'une association, d'une administration, etc.;**
 - **d'appréhender les compétences et le savoir-être à l'exercice d'un métier.**
- Obligatoire pour tous les élèves des classes de 3e (article D. 332-14 du Code de l'éducation),
- Se déroule dans les entreprises, les associations, les administrations, les établissements publics ou les collectivités territoriales, dans les conditions prévues par l'article L. 4153-1 du Code du travail.
- La séquence d'observation constitue une des modalités d'accueil en milieu professionnel des élèves de moins de seize ans.

La séquence d'observation en milieu professionnel

- Elle a pour but d'enrichir **leur ouverture culturelle et de leur faire découvrir des secteurs** vers lesquels ils ne seraient pas allés spontanément, soit par méconnaissance, soit par des représentations erronées, voire sexuées de certains métiers.
- Cette action peut contribuer à la construction de la compétence à s'orienter de l'élève et peut lui donner un éclairage pour l'élaboration de son projet d'orientation scolaire et professionnelle.
- Cependant, **il est avant tout une première expérience hors l'école de découverte du monde professionnel.**

La séquence d'observation en milieu professionnel

- Pour que la séquence d'observation en milieu professionnel réponde pleinement aux objectifs qui lui sont assignés dans le cadre du parcours Avenir, il conviendra de veiller à:
 - communiquer clairement sur cette séquence auprès des différents acteurs ;
 - permettre des modalités d'organisation plus souples;
 - développer davantage la structuration pédagogique de la séquence

Communiquer clairement sur la séquence auprès des différents acteurs

- Donner à la séquence toute son importance . Il s'agit de faire de la séquence une étape
- importante dans le parcours Avenir. Les objectifs de la séquence d'observation et les différentes ressources sur lesquelles les élèves
- peuvent s'appuyer doivent être adressés aux différents acteurs (élèves, familles, équipes éducatives et partenaires).
- Les fédérations de parents d'élèves ainsi que les espaces parents pourront contribuer
- à diffuser largement ces informations notamment aux parents les plus éloignés de
- l'école. Il s'agit également d'avoir un discours décomplexant sur le «stage de qualité» en
- mettant davantage en avant l'acquisition de compétences et de connaissances que
- l'image ou la réputation de la structure accueillante.

Aider à la recherche de lieux d'accueil

- Les pôles de stages de l'Éducation nationale développés dans chaque bassin d'éducation et de formation sont les premiers interlocuteurs sur lesquels les équipes pédagogiques pourront s'appuyer au de pallier les inégalités d'accès aux séquences.
- En complément, les banques de stages établissements/bassins, les ressources de l'Onisep pour la recherche d'entreprises sont autant de moyens également mobilisables.
- L'effet des inégalités liées au réseau relationnel des parents sera un aspect sur lequel il convient d'être particulièrement vigilant. Le partage de lieux d'accueil par plusieurs élèves peut aussi permettre de limiter ce biais.
- Les collectivités territoriales et des entreprises de proximité sont également complémentaires dans l'offre de stages.

Enrichir la culture générale des élèves

- L'objectif de la séquence d'observation en milieu professionnel **est avant tout d'enrichir la culture générale des élèves, à la fois citoyenne et économique, en leur faisant découvrir un environnement différent du milieu scolaire.**
- Elle doit ouvrir des horizons sur le monde de l'entreprise en **donnant aux élèves l'occasion de connaître une plus grande diversité de métiers et de secteurs professionnels.**
- Il ne s'agit pas de faire de cette séquence une étape systématique déterminant le choix d'orientation de classe de 3e, en particulier pour les élèves qui n'auraient pas pris de décision à ce stade et qui pourraient rejoindre l'année suivante la voie professionnelle.
- **Il convient au contraire d'inscrire cette expérience dans une démarche pédagogique plus large** qui participe à l'acquisition du socle commun de connaissances, de compétences et de culture.
- Aussi, **faut-il déconnecter les séquences d'observation des procédures d'orientation.**

Solliciter l'implication active de l'élève

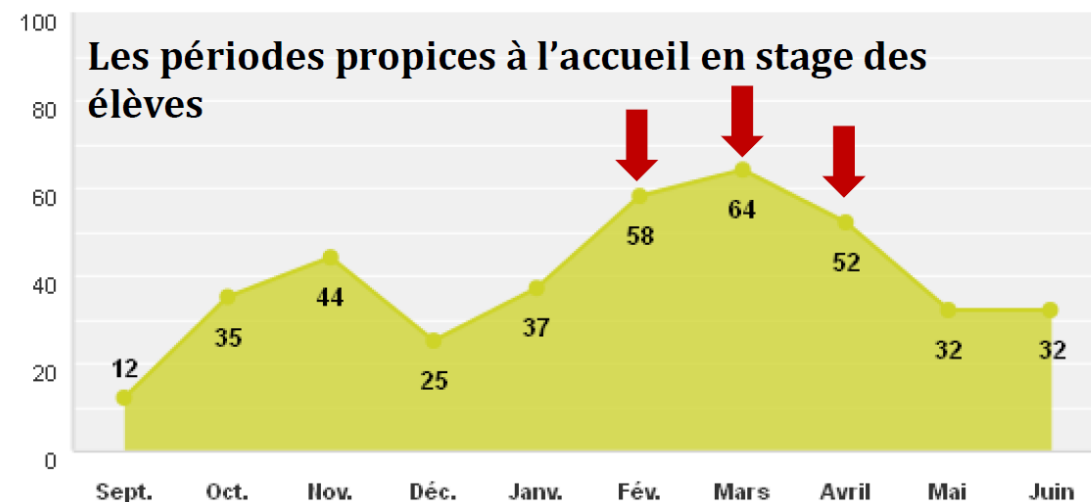
- La séquence d'observation **sera d'autant plus riche pour l'élève qu'il sera accompagné, impliqué et actif.**
- Il s'agit donc de susciter son intérêt et de mobiliser son énergie dès la phase de recherche de l'entreprise d'accueil jusqu'à la rédaction du rapport et sa restitution.
- Chaque étape est en soi source d'apprentissages variés, et toutes les disciplines peuvent être associées:
 - La géographie, par exemple, pour la recherche du lieu de stage;
 - la technologie pour la sensibilisation aux secteurs professionnels ;
 - le français pour la rédaction d'une lettre de motivation, etc.
- Plus les enseignants s'empareront de cette séquence dans leur discipline en s'appuyant sur des exercices qui favorisent l'activité des élèves, plus ceux-ci seront concernés.
- **L'ancrage disciplinaire qui caractérise l'ensemble du parcours Avenir doit donc aussi se concrétiser dans l'organisation pédagogique de la séquence d'observation en milieu professionnel.**

Organiser avec souplesse les séquences d'observation en milieu professionnel

- **Objectif prioritaire** : Etaler les périodes de séquences d'observation :

Il s'agit de mieux insérer la séquence dans le cadre du parcours Avenir en proposant des modalités d'organisation souples

- Durée du stage : 5 jours, deux fois 2 jours et demi, etc.
- Choisir la modalité qui permet
 - à l'élève : d'avoir une vision globale de l'entreprise et de son fonctionnement,
 - à l'entreprise de l'accueillir dans les meilleures conditions. serait opportun de pouvoir les répartir entre les mois de novembre et d'avril.



Enquête menée par l'IMS Entreprendre pour la Cité en partenariat avec le CNEE auprès de 104 entreprises adhérentes, août-septembre 2015

Coordonner les périodes des séquences

- Il convient d'inciter les établissements scolaires d'un même bassin à coordonner leurs périodes de stage afin de mutualiser pratiques et ressources et d'éviter de demander aux entreprises locales d'accueillir tous les élèves sur la même période.

Proposer différentes organisations des séquences pour les élèves

- Dans la très grande majorité des cas, les séquences se font individuellement, mais la séquence de 3e peut aussi être réalisée en binômes ou en petits groupes dans une même entreprise ou en interentreprises.
- Sans modifier l'intérêt pédagogique de la séquence pour chaque élève, cette configuration présente des avantages:
 - une plus grande souplesse dans les modalités de mise en place du stage;
 - une réduction des inégalités grâce au partage des lieux d'accueil;
 - une exploitation pédagogique plus facile en classe avant (préparation en binôme)
- et après le stage (modalités communes de confrontation et de restitution des observations);
 - une déconcentration des demandes de lieux d'accueil aux entreprises sur certaines périodes;
 - une mutualisation des ressources au bénéfice d'un nombre plus important d'opportunités de lieux d'accueil.

Proposer la séquence à différents niveaux

- Dans le cadre de l'individualisation du parcours Avenir, la possibilité peut être donnée aux élèves de faire des stages dès la classe de 4e à condition qu'ils aient 14 ans révolus.
- De la même manière, pour enrichir leur expérience et en complément de la séquence de 3e, il est tout à fait envisageable d'offrir la possibilité aux élèves des classes de 2de générale et technologique d'effectuer un stage en entreprise en fin d'année scolaire (hors période de cours) ou bien pendant les périodes de vacances scolaires

STRUCTURER LE STAGE

3.4.3 Renforcer la valeur pédagogique du partenariat avec le monde professionnel

- L'intérêt pédagogique de la séquence d'observation repose en grande partie sur le partage des objectifs entre enseignants et représentants du monde professionnel et sur la continuité de l'accompagnement pédagogique des élèves de l'école à l'entreprise et de l'entreprise à l'école.
- Cette séquence se prépare nécessairement, en amont, par des échanges entre professeurs et représentants du monde professionnel au cours desquels sont définies précisément les attentes en termes d'apprentissage pour les élèves.
- Elle nécessite aussi, en aval, de réaliser un bilan partagé qui éclaire sur les acquis de chaque élève.
- Il convient ainsi de ne plus seulement considérer les entreprises comme de simples structures d'accueil, mais plutôt comme de véritables partenaires qui participent à l'ensemble de la démarche pédagogique et qui pourraient être mobilisés pour d'autres actions dans le cadre du parcours Avenir.

Préparer systématiquement les jeunes à la séquence d'observation

- En complément des échanges préparatoires entre enseignants et partenaires, la préparation des élèves eux-mêmes à l'expérience qu'ils vont vivre est une étape particulièrement importante à laquelle il est nécessaire d'apporter une grande attention.
- Cette préparation peut bien entendu associer des représentants du monde professionnel, et doit prévoir pour les élèves:
 - la définition des objectifs du stage;
 - la description du processus de recherche d'une entreprise ou d'un organisme d'accueil;
 - la sensibilisation aux codes du monde du travail, si possible grâce à l'intervention d'acteurs de l'entreprise;
 - des outils d'observation (guide ou grille d'observation, chef d'entretien, etc.);
 - les modalités de restitution du stage attendues.
- Acteurs : élèves, parents, professeurs et équipe éducative dans sa globalité, partenaires du monde économique et professionnel ...
- *Exemples de compétences : appétence digitale, capacité d'analyse, réactivité, empathie vis-à-vis de clients, ouverture aux autres cultures, capacité à travailler en équipe, compétences techniques ou comportementales, adaptation aux changements...*
- *Code du monde du travail : courtoisie, ponctualité, respect de la hiérarchie, contrainte de circulation, consignes de sécurité, tenue vestimentaire adaptée à l'activité, respect de la confidentialité ...*

Instaurer un temps de restitution de la séquence pour tous les élèves

- La rédaction d'un rapport de stage représente un exercice pédagogique particulièrement riche pour les élèves, qui leur permet de rendre compte de ce qu'ils ont observé et appris en le formalisant avec leur enseignant.
- Afin que chaque élève tire réellement profit de son expérience, cette étape est certainement à prévoir de façon systématique en la faisant suivre d'une restitution orale.
- Plusieurs modalités peuvent être proposées:
 - entre l'enseignant/e et l'élève;
 - entre l'enseignant/e, l'élève et ses pairs;
 - avec la participation des représentants de l'entreprise pour valoriser l'expérience et donner sens au partenariat école/entreprise;
 - avec la constitution d'un jury composé d'enseignants, du personnel de direction de l'établissement, de professionnels et de pairs an d'institutionnaliser cette étape et de lui donner un impact fort au sein de l'établissement scolaire;

cette dernière modalité est à privilégier pour faire de cette séquence un moment fort du parcours Avenir.
- Le recours à des supports variés (récits, reportages, mises en scène) favorisant la créativité des élèves est à encourager.

Valoriser la séquence dans l'outil Folios

- En s'appuyant sur l'outil numérique Folios, le collégien enregistre le rapport de sa séquence dans son espace personnel et peut identifier, avec l'aide de son professeur référent, les compétences développées dans le cadre de cette séquence (de la recherche de l'entreprise d'accueil jusqu'à la rédaction du rapport), compétences dont il gardera trace dans l'application. Il peut également échanger sur le vécu de cette première expérience.
- À cet effet, une fiche d'autoévaluation peut l'aider à formaliser ce qu'il a retenu, appris, et ce qui l'a intéressé. Cette fiche pourra servir de support aux échanges avec son professeur et pourra être exploitée plus tard.

Cette approche favorise la réflexion de l'élève, lui permet de prendre conscience de l'ensemble de ses acquis et l'aide peu à peu à construire son projet scolaire.

Prendre en compte la séquence d'observation en milieu professionnel dans le livret scolaire unique en lien avec le socle commun de connaissances, de compétences et de culture

- La séquence d'observation en milieu professionnel offre à chaque élève une réelle opportunité d'acquérir et de développer des connaissances et des compétences pleinement intégrées au socle commun de connaissances, de compétences et de culture.
- Elle constitue une étape du parcours Avenir dont la richesse dépend grandement de la mobilisation de toute la communauté éducative et de la qualité des partenariats mis en place avec le monde professionnel.
- **D'ailleurs, le livret scolaire unique permet de renseigner dans les bilans périodiques du cycle 4 les activités menées dans le cadre du parcours Avenir, dont la séquence d'observation en milieu professionnel.** Ainsi, cette possibilité permettra aux enseignants de relier plus étroitement la séquence d'observation en milieu professionnel aux apprentissages fondamentaux et de l'inscrire davantage dans le cadre d'une démarche pédagogique globale et cohérente qui participe de l'objectif de toute l'institution à la réussite de tous les élèves.
- Néanmoins, ce moment important est une étape qui s'inscrit dans tout le parcours individuel de l'élève du collège jusqu'en terminale et qui ne l'enferme pas dans un choix d'orientation. Il doit au contraire lui ouvrir des horizons et susciter ses ambitions. Par ailleurs, la classe de 2de de lycée offre la possibilité aux élèves qui le souhaitent de participer à d'autres séquences d'observation en milieu professionnel afin d'enrichir leur parcours

Textes de référence

- Modalités d'accueil en milieu professionnel d'élèves mineurs de moins de 16 ans
<http://www.education.gouv.fr/bo/2003/34/MENE0301440C.htm>
- Convention relative à l'organisation de visite d'information en milieu professionnel- Annexe 1
<http://trf.education.gouv.fr/pub/edutel/bo/2003/34/Annexes1.pdf>
- Convention relative à l'organisation de séquence d'observation en milieu professionnel Annexe 2
<http://trf.education.gouv.fr/pub/edutel/bo/2003/34/Annexes2.pdf>
- Comment s'effectue l'accueil en entreprise de l'élève de moins de 16 ans?
<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1882>
- Contenu du livret scolaire de l'école élémentaire et du collège (Annexe 3, point 5)
http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_ofciel.html?cid_bo=97270

Textes de référence

- Texte du CNEE

<http://www.cnee.fr/cid96120/23-mesuresrelation-ecole-entreprise-stage-parcoursavenir.html>

- Ressources

<http://eduscol.education.fr/cid46879/sequence-d-observation-en-classe-detroisieme.html>

<http://www.onisep.fr/Choisir-mes-etudes/Aucollege>, rubrique « Les stages au collège »

Concernant le socle commun, de connaissances, de compétences et de culture

- Décret n° 2015-372 du 31 mars 2015 relatif au socle commun de connaissances, de compétences et de culture (JO du 2-4-2015 ; BOEN n°17 du 23-4-2015)

Le socle commun de connaissances, de compétences et de culture couvre la période de la scolarité obligatoire, c'est-à-dire dix années fondamentales de la vie et de la formation des enfants, de six à seize ans.

Le socle commun doit être équilibré dans ses contenus et ses démarches:

- il ouvre à la connaissance, forme le jugement et l'esprit critique, à partir d'éléments ordonnés de connaissance rationnelle du monde;
- il fournit une éducation générale ouverte et commune à tous et fondée sur des valeurs qui permettent de vivre dans une société tolérante, de liberté;
- il favorise un développement de la personne en interaction avec le monde qui l'entoure;
- il développe les capacités de compréhension et de création, les capacités d'imagination et d'action;
- il accompagne et favorise le développement physique, cognitif et sensible des élèves, en respectant leur intégrité;
- il donne aux élèves les moyens de s'engager dans les activités scolaires, d'agir, d'échanger avec autrui, de conquérir leur autonomie et d'exercer ainsi progressivement leur liberté et leur statut de citoyen responsable.

Socle commun, de connaissances, de compétences et de culture et Parcours Avenir

Domaine 2: les méthodes et outils pour apprendre

... «La maîtrise des méthodes et outils pour apprendre développe l'autonomie et les capacités d'initiative; elle favorise l'implication dans le travail commun, l'entraide et la coopération»...

Domaine 3: la formation de la personne et du citoyen

... «L'élève sait prendre des initiatives, entreprendre et mettre en oeuvre des projets, après avoir évalué les conséquences de son action; il prépare ainsi son orientation future et sa vie d'adulte»...

Domaine 5: les représentations du monde et de l'activité humaine

... «Pour mieux connaître le monde qui l'entoure comme pour se préparer à l'exercice futur de sa citoyenneté démocratique, l'élève pose des questions et cherche des réponses en mobilisant des connaissances sur